



L'écho tri



www.sirtom-du-laonnois.com
tritou@sirtom-du-laonnois.com

Votre collecteur de déchets !

Des composteurs disponibles sur l'ensemble du territoire !

EDITO



Afin de poursuivre nos efforts de réduction des déchets à la source, nous nous sommes engagés au côté de l'Ademe dans un Programme Local de Prévention des déchets (PLP). A ce titre, nous avons décidé de mettre en place diverses actions en 2012, notamment la mise à disposition de composteurs individuels sur l'ensemble de son territoire.

Chaque foyer pourra donc bénéficier gracieusement d'un composteur sur simple demande auprès de nos services. Vous retrouverez toutes les informations nécessaires dans notre journal.

Alors n'attendez plus, demandez le vôtre !

Par ailleurs, le SIRTOM a réussi malgré la conjoncture à maintenir sa contribution annuelle à 82 € par habitant reflétant la maîtrise des coûts du service par notre syndicat intercommunal. Cela signifie que la facture adressée aux communautés de communes à population égale n'augmentera pas et ce pour la troisième année consécutive.

En revanche, c'est à chaque structure adhérente du SIRTOM que revient la décision de la fiscalité à mettre en place sur son territoire (impôts locaux, taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères ou redevance).

Bonne lecture et merci de votre engagement en faveur de la prévention des déchets et de la collecte sélective.

Marc BUVRY
Président du S.I.R.T.O.M
Maire de Festieux

SOMMAIRE

Page 1 : Des composteurs disponibles sur l'ensemble du territoire !

Pages 2 et 3 : Bulletin de réservation de votre composteur ! La prévention des déchets pour 2012, Le papier.

Pages 3 : Les chiffres clés pour la collecte des Déchets d'Equipements et Électroniques, La tournée des Dédéglingués 2012 ! Les infos de tritou, nos actions en habitat collectif et les ambassadeurs du tri en action.

Page 4 : Les chiffres clés du budget prévisionnel 2012.



Le SIRTOM du Laonnois étend le compostage individuel aux communautés de communes du Laonnois, du Chemin des Dames, des Vallons d'Anizy et à la commune de Chêret.

Grâce au composteur fourni par le SIRTOM, vous pourrez produire gratuitement votre propre compost.

A cette occasion, nous recherchons 10 foyers témoins pour rendre compte des quantités de déchets évitées grâce au compostage.

Le compostage : une méthode simple et pratique pour faire des économies.

Pourquoi fait-on des économies ?

- Le compost sert principalement d'amendement organique de qualité nourrissant la terre naturellement. Il vous permet ainsi de réaliser vos plantations sans acheter terreau et engrais.

- Utilisé comme paillage, il est une alternative aux produits phytosanitaires.
 - Composter dans son jardin vous évite des déplacements en déchetterie.



Pourquoi composter ?

Composter, c'est une action de prévention des déchets, cela permet de limiter la quantité d'ordures ménagères mise en décharge.

Le compostage permet de produire un enrichissement organique de qualité pour votre terre. Il renforce le stock d'humus dans le sol et améliore sa fertilité.

Composter, c'est polluer moins (diminution des transports...)

Composter, c'est perpétuer le cycle naturel du jardin : retour à la terre de la matière organique.

Composter, c'est respecter les prescriptions de la gestion des déchets du département.



Comment se procurer le composteur ?

Il vous suffit de renvoyer le bulletin de réservation au verso au **SIRTOM du Laonnois - Faubourg de Leully - 02000 Laon** ou de nous le retourner par e-mail à l'adresse suivante : tritou@sirtom-du-laonnois.com ou encore de nous appeler au **03 23 26 80 00**.

Vous serez ensuite informés des modalités d'obtention de votre composteur.

Le matériel vous sera fourni en échange de votre engagement à composter vos déchets de cuisine, de jardin et à recevoir nos actions de communication.

Des conseils pratiques vous seront communiqués par nos maîtres composteurs afin de réaliser votre compost dans les meilleures conditions !

Attention, il n'y aura que 2000 composteurs disponibles pour l'année 2012 !



Et si on se disait tout...!

N'hésitez pas à nous envoyer par mail à l'adresse ci-dessus, vos questions ou suggestions concernant la collecte des déchets ménagers, le recyclage, les visites de site, les déchetteries... Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.

Pour tous renseignements sur la collecte sélective, la maintenance des bacs, les déchetteries ou la collecte des encombrants faites le :

N°Azur 0 810 809 145

Nous vous rappelons que la collecte des encombrants s'effectue uniquement sur réservation auprès du SIRTOM, ce service étant limité aux personnes à mobilité réduite.

S.I.R.T.O.M du Laonnois - Faubourg de Leully - 02000 LAON - Tél. 03 23 26 80 00 - Fax. 03 23 26 80 01

Bulletin de réservation de votre composteur !



(1)

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél fixe : Tél portable :

Adresse mail :

Horaires pour vous joindre :

Vous pouvez également nous renvoyer toutes les informations ci-dessus sur notre adresse mail : tritou@sirtom-du-laonais.com ou nous les communiquer par téléphone au : 03 23 26 80 00

(1) modèle non contractuel



La prévention des déchets pour 2012

L'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) a constaté que la quantité d'Ordures Ménagères Assimilées (*OMA) produite dans le pays a doublé en 40 ans tandis que le coût de la gestion de ces déchets quant à lui a doublé en 10 ans !

Face à ce constat, le SIRTOM s'est engagé au côté de l'Ademe dans un Programme Local de Prévention de Déchets (PLP).

Le programme consiste à diminuer de 7 % en 5 ans la production des déchets en mettant en place des actions auprès des usagers du territoire.

Cette année, priorité à la prévention des déchets putrescibles (déchets verts, épluchures, restes de repas) avec la distribution et mise à disposition des composteurs mais également avec les animations et actions suivantes :

Le lombricompostage sur les manifestations locales

Cette technique de compostage des déchets de cuisine fonctionne grâce au travail de vers de terre qui transforment en quelques mois la matière organique ! Cette méthode est à la fois ludique et pratique puisqu'elle peut être réalisée à l'intérieur de la maison.

Ecoles témoins

Les élèves de 10 écoles du territoire pourront tester durant un an le lombricompostage et explorer l'univers souterrain du retour à la terre de nos déchets.

Compostage en pied d'immeuble

Un pavillon de compostage sera installé en test sur un secteur de logements collectifs de la ville de Laon, en partenariat avec la Maison du CIL. Les ménages bénéficieront ainsi d'une solution éco-citoyenne pour gérer leurs déchets de cuisine.

Par ailleurs, le SIRTOM continuera de proposer des autocollants Stop pub aux usagers qui souhaitent réduire la quantité de publicités déposée dans leur boîte aux lettres.

Retrouvez également tous nos conseils pratiques pour réduire votre production de déchets auprès de nos agents de communication sur les manifestations (calendrier consultable sur notre site Internet).

*Ordures Ménagères Assimilées (OMA): déchets des ménages et déchets verts collectés en PAP.

Les papiers

Attention, en France moins d'1 papier sur 2 est trié et recyclé ! Alors trions nos papiers !

Les administrés du SIRTOM du Laonais ont valorisés 1852 tonnes de papier en 2011.

Un peu de technique !

Le SIRTOM a signé un contrat avec UPM (La Chapelle Darblay) pour le recyclage des papiers collectés en porte à porte ainsi que sur nos déchetteries depuis plus de 10 ans.

Sur le site de la Chapelle Darblay, le papier journal est fabriqué à partir de fibres 100 % recyclées et ce depuis octobre 1999. Ce sont les premiers producteurs français de papier journal recyclés. 380 000 tonnes de papier journal sont fabriquées chaque année.

Une fois arrivés sur le site, les papiers sont stockés avant d'être chargés sur des convoyeurs qui alimentent la ligne de désencrage.

Les différentes phases de fabrication du papier.

On commence tout d'abord par la phase de **désencrage** qui comporte 4 étapes.

1° **La trituration** s'effectue dans un tambour où les papiers sont mélangés à l'eau à 45°C avec du silicate de soude, de la soude (séparation des particules d'encre des fibres de bois) et du savon afin de permettre la séparation de l'encre des fibres de papier. Cette étape permet par ailleurs d'extraire les gros éléments contaminants présents en quantité résiduelle dans les papiers livrés (emballages plastiques ou métalliques, blisters, fenêtres des enveloppes).

2° **L'épuration** permet l'extraction de petits éléments contaminants non fibreux et principalement les agrafes ou encore du sable ou du verre.

3° **La flottation** sépare l'encre des fibres. Cette étape est fondamentale dans le processus de désencrage.

4° **La dispersion** pulvérise les fines particules d'encre restantes qui seront extraites lors d'une deuxième flottation. Cette étape sert également au raffinement de la pâte.

La pâte est ensuite stockée dans des grandes tours (1600 tonnes de papier recyclable donnent 1200 tonnes de pâte).

La fabrication du papier s'effectue également en 4 étapes.

1° **L'égouttage**, la caisse de tête projette la pâte diluée à 99 % sur une toile sans fin. Elle fonctionne comme un tamis au travers duquel l'eau va s'égoutter. La feuille est alors formée.

2° **Le pressage**, la feuille nouvellement formée passe entre 3 presses pour qu'elle ne contienne plus que 55% d'eau.

3° **Le séchage**, le papier pénètre dans la sècherie et passe autour de gros rouleaux sécheurs dans lesquels de la vapeur est injectée. La température à l'intérieur de la sècherie est de 80 degrés. A la sortie, la feuille de papier ne contient que 7 à 9 % d'eau.

4° **Le calandrage**, cette étape, assure la finition en lissant le papier.

La fabrication du papier est maintenant terminée.

Il est ensuite enroulé sur une bobine qui pèse 40 tonnes. Cette bobine mère sera ensuite transférée sur une bobineuse afin de la transformer en petites bobines qui pourront être envoyées chez les imprimeurs.



Source : UPM et communiqué de presse du 9 août 2011 de éco folio

Les chiffres clés pour la collecte des Déchets Electriques et Electroniques

LES DEEE, c'est quoi ?

Les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (DEEE) sont les déchets électriques et électroniques (sur secteur, pile ou batterie), qui ne doivent pas être jetés à la poubelle puisqu'ils se recyclent.

Quelques chiffres clés

491,8 tonnes de DEEE collectés



soit une évolution de 4,68 % par rapport à la collecte 2010



soit 390,4 tonnes de DEEE collectés, soit 28,4 tonnes de DEEE par habitant, soit 73 tonnes de DEEE par ménage



La tournée des DEEE



Le SIRTOM s'engage. Offrez ainsi au SIRTOM la participation à la tournée "DEEE en langues" ! Celle qui aura collecté le plus de tickets en déchetterie un pass comprenant des tickets pour un ticket du pass et le mettre dans l'urne de la tournée.

Vous retrouverez également le service communautaire de la déchetterie le mardi 5 juin 2012 sur le site de la déchetterie de Laon jeudi 7 juin sur le site de la déchetterie de Valenciennes vendredi 8 juin sur le site de la déchetterie de Arras. Des animations scolaires auront lieu également à Valenciennes, Arras et Arras Laonnois.

(1) En fonction des stocks disponibles

Mobilisons-nous en apportant nos DEEE à la déchetterie de l'écho tri)
Nous comptons sur votre présence et participation

La collecte des Déchets d'Equipements et Electroniques (DEEE)

Les Déchets d'Equipements et Electroniques (DEEE) sont des appareils utilisant l'énergie, y compris les lampes à économie d'énergie, qu'il ne faut pas recycler !

Collectées en 2011 sur nos déchetteries !



soit 85 984
appareils électroniques

Notre performance est de
5,2 kg/hab/an
Performance nationale filière :
6,9 kg/hab/an

tonnes de matières recyclées
es de matières valorisées énergiquement
de matières éliminées en installations spécialisées



soit l'équivalence de
280 tonnes de CO2 évitées
607 barils de pétrole économisés

source : Bilan des collectivités territoriales 2011 - Eco-Système

Les DÉÉÉglingués 2012 !

Du 2 au 9 juin 2012, soyez nombreux à participer à la tournée des DÉÉÉglingués !

Un événement national initié par les 4 éco-organismes DEEE agréés par les pouvoirs publics

Dans le cadre de leur mission de collecte et de traitement des DEEE, Ecologic, Eco-systèmes, ERP France et Recylum se sont réunis pour organiser cet événement éco-citoyen et promouvoir la filière DEEE, filière financée via l'éco-participation payée lors de l'achat d'un produit neuf.

Plus de 100 collectivités ou syndicats de traitement des déchets sont mobilisés sur toute la France pour donner vie à la tournée des DÉÉÉglingués.

Grand concours des "Collectivités les plus DÉÉÉglinguées de France"...

Rasoir, baladeur, TV four, néons usagés... Nous avons tous des DEEE chez nous.

Mobilisez-vous en rapportant vos DEEE et montrez que les habitants des 153 communes desservies par le SIRTOM la possibilité de devenir "la collectivité la plus déééglinguée de France" ! Lors de votre dépôt de DEEE, un ticket dééépôt vous sera remis(1). Il vous faudra alors découvrir le ticket dééépôt qui sera disponible dans les 12 déchetteries concernées.

Une communication qui vous proposera des animations le :
012 sur la déchetterie de Guignicourt,
013 sur la déchetterie de Beautor et
014 le 8 juin 2012 sur celle de Lizy!
En parallèle dans les écoles de Bucy les Pierrepont et Mons en

DEEE dans l'une de nos 12 déchetteries ! (horaires page 4)

et participation !

Les infos de tritou

La présentation des bacs lors de la collecte de vos déchets !

Lors de la collecte de vos bacs, ceux-ci doivent être présentés sur le trottoir en situation de collecte près du passage du camion avec la poignée côté route.

Ils seront également regroupés selon les codes couleur suivants : le bac des emballages (couvercle jaune) et papier (couvercle bleu) ensemble et votre sac/bac d'ordures ménagères avec le bac des biodégradables (couvercle marron) si vous en avez été dotés.

Ce sont deux camions compartimentés distincts qui collectent vos déchets.



Comment conditionner la litière d'animaux ?

Les cailloux et cristaux des litières peuvent être déposés sans excréments, en petite quantité dans des sacs d'ordures ménagères.

En ce qui concerne la paille ainsi que les copeaux des petits rongeurs, ils peuvent être déposés dans votre bac biodégradable mais aussi dans un composteur individuel.

Nos actions en habitat collectif

Afin d'améliorer les conditions de la collecte sélective, un partenariat a été développé avec les bailleurs sociaux et privés depuis plusieurs années (gestion des locaux poubelles, entretien des bacs et formation du personnel).



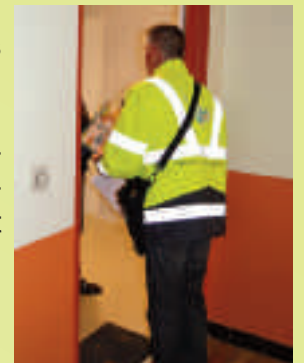
Nous vous informons que les agents de collecte sont en droit de refuser les bacs et sacs en cas de non conformité. C'est la raison pour laquelle, nous vous rappelons que pour des raisons d'hygiène et de sécurité les sacs poubelles contenant des déchets insalubres tels que des couches, des tampons, des restes de repas, des litières de petits animaux ne doivent pas être déposés dans les bacs de tri. Des bacs d'Ordures

Ménagères Résiduelles (queue de tri) sont à votre disposition dans les locaux poubelles.

N'oubliez pas d'apporter votre verre aux bornes à verre.

En 2011, plus de 4000 foyers résidant en habitat collectif ont reçu la visite des agents de communication du SIRTOM pour un point sur les consignes de tri.

Cette année, le SIRTOM renouvelle l'opération sur différents secteurs. Les communes concernées prochainement sont les suivantes : Beaurieux, Anizy-le-Château, Pinon, Guignicourt, Sissonne, Saint-Erme, Berry au Bac, La Fère, Saint Gobain, Beautor mais aussi la ville de Laon, quartiers de Vaux, Ile de France, Champagne, Moulin-Roux ainsi que la Cité Médiévale.



Merci de réserver votre meilleur accueil à nos équipes !

Les ambassadeurs du tri sur le terrain !



Dans le cadre de notre suivi qualité, nos ambassadeurs du tri sillonnent les 153 communes desservies par le SIRTOM.

Une de leur mission est de diminuer le taux de refus en sortie du centre de tri et de veiller à l'amélioration de la qualité du tri de l'utilisateur.

En cas de non conformité, l'agent est en droit de refuser votre bac ou sac, c'est également vrai pour les agents de collecte.

Une communication en porte à porte pourra alors être effectuée pour vous expliquer la cause de ce refus.

Ne vous démotivez pas !

Les ambassadeurs du tri restent à votre disposition pour toute question, n'hésitez pas à les rencontrer sur le terrain ou à les appeler au numéro azur :

N°Azur 0 810 809 145

Merci de votre active participation !



Les chiffres clefs du budget prévisionnel 2012

Le SIRTOM assure en régie l'ensemble de ses services. Il a délégué à Valor'Aisne, syndicat départemental, la partie traitement des déchets qu'il collecte en porte à porte.

Le fonctionnement du SIRTOM, c'est 11,2 millions d'euros, dont...



... 30 % pour les charges de personnel,

... et 29 % pour régler à Valor'Aisne la facture de traitement des déchets de collecte en porte à porte (tri, transfert, compostage, enfouissement).



Les recettes ?

Des soutiens versés par des organismes tels que Eco-Emballages - Eco Folio - Eco Système - l'Ademe



soit 1 192 600 €

7 749 246 € représentent la contribution facturée aux communes de communes et communes indépendantes adhérentes, à hauteur de 82 €/an/habitant, Ceci pour la troisième année consécutive !



740 000 € de la vente des produits issus de votre tri.

Les investissements du SIRTOM, 2,3 millions d'euros dont...

...100 000 € inscrits pour l'achat de bacs.



119 000 € destinés à la prévention des déchets (achat de composteurs, lombricompostage...)

858 000 € consacrés à la réhabilitation des déchetteries



Calculateur environnemental
Réduisez votre impact environnemental en utilisant nos papiers recyclés

<p>Pages intérieures</p> <p>Papier Cocoon Silk</p> <p>Grammage 115 g/m²</p> <p>Nombre de pages 4</p>	<p>En utilisant Cocoon Silk et plutôt qu'un papier non recyclé, votre impact environnemental est réduit de :</p> <p>2 172 kg de matières envoyées en décharge</p> <p>548 kg de CO₂ équivalent à :</p> <p>3 915 km parcourus en voiture européenne moyenne</p> <p>63 520 litres d'eau</p> <p>5 867 kWh d'énergie</p> <p>3 529 kg de bois</p>
<p>Couverture</p> <p>Papier</p> <p>Grammage</p> <p>Nombre de pages</p> <p>Format 59,4 x 42 (cm)</p> <p>Quantité 41 000</p>	

Source: Le calcul de l'empreinte carbone est réalisé par The Edinburgh Centre for Carbon Management, en partenariat avec The CarbonTrust Company. Les calculs sont basés sur une comparaison entre le papier recyclé et le papier à fibres vierges, produits dans une usine suisse, et sur les données disponibles du European BREP (pour le papier à fibres vierges). Les résultats obtenus sont des estimations techniques et sont sujets à modification.



imprimé sur un papier 100% recyclé, issu des forêts gérées de manière responsable



Comité de rédaction :

Directeur de publication :
Marc BUVRY

Rédacteur en chef :
Eric DELHAYE

Rédacteurs : Fabienne WAST
Sabrina CARLIER

Conception et réalisation :
Sabrina CARLIER

Tirage : 41 000 exemplaires
Imprimerie : Alliance PG LAON



Le service communication participera à diverses manifestations. Pour connaître les dates et lieux, rendez-vous sur notre site internet !

Retrouvez vos jours de ramassage par commune dans la rubrique "Comment trier vos déchets ?" sur www.sirtom-du-laonnois.com

Nos déchetteries

AULNOIS-SOUS-LAON

60 route de Chambry

Lundi, mercredi, vendredi et samedi :
9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00
Dimanche : 9h00 à 12h00

BEAUTOR

Rue Moinet

Du Lundi au samedi : 9h00 à 18h00
Dimanche : 9h00 à 12h00

CRÉPY

rue de Besny

Mercredi et samedi :
9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00
Dimanche : 9h00 à 12h00

BOURG-ET-COMIN

rue de Vailly

Mercredi : 14h00 à 18h00

Samedi :

9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00
Dimanche : 9h00 à 12h00

FESTIEUX

route de Coucy

Mardi, jeudi et samedi :

9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00
Mercredi : 14h00 à 18h00
Dimanche : 9h00 à 12h00

GUIGNICOURT

route de Juvincourt

Mardi, mercredi, vendredi, samedi :
9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00
Dimanche : 9h00 à 12h00

LAON

faubourg de Leully

Du Lundi au samedi : 9h00 à 18h00
Dimanche : 9h00 à 12h00

LIESSE

route de Chivres

Mardi, jeudi, samedi :

9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
Mercredi : 14h00 à 17h00

LIZY

route de Laon

Lundi : 14h00 à 18h00

mercredi, vendredi samedi :

9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Dimanche : 9h00 à 12h00

MAUREGNY EN HAYE

route de Montaigu

Lundi : 14h00 à 18h00

Mercredi : 9h00 à 12h00

Vendredi :

9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00
Dimanche : 9h00 à 12h00

PONTAVERT

route de la Ville aux Bois les Pontavert

Mardi, jeudi : 14h00 à 18h00

Samedi :

9h00 à 13h00 et de 14h00 à 18h00

SAINT GOBAIN

Ancienne Manufacture

Mercredi et samedi : 9h00 à 13h00
et de 14h00 à 18h00

SISSONNE

route de Boncourt

Lundi, mercredi, vendredi, samedi :
9h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00

Dimanche :

9h00 à 12h00

